

Création d'une mare à Prusly-sur-Ource :

L'EARL Chainey, en partenariat avec le SICEC et la Maison Familiale Rurale de Buxières-les-Villiers, a créé et aménagé une mare sur une de ces parcelles. Celle-ci est destinée à servir de support pédagogique pour les écoles du Châtillonnais, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne et la Maison de la Forêt. D'une surface d'environ 900 m², elle présente différentes hauteurs et pentes de berges afin de pouvoir accueillir un grand nombre d'espèces. De plus, 100 mètres de haies ont été implantés autour de la mare, comprenant des espèces mellifères, ce qui permettra d'envisager l'installation de ruches à proximité du site.



Enlèvement d'un embâcle sur l'Ource :

Sur les communes de Bar-sur-Seine et Merrey-sur-Arce, la chute d'arbres dans l'Ource a provoqué la formation d'un embâcle*. Celui-ci étant directement placé au milieu de la rivière, il a fallu peu de temps pour qu'il s'agrandisse suite à l'apport d'éléments charriés par la rivière (troncs d'arbres, branchage, barque !), finissant par provoquer un bouchon dans le lit de la rivière et limitant considérablement le libre écoulement de l'eau en cas de crue. Il a donc été décidé de le retirer.

Cette intervention a été réalisée depuis la berge par une pelle mécanique pour ne pas modifier le profil en long et en travers de la rivière. De plus, la faible hauteur d'eau dans l'Ource à cette période, a facilité l'intervention.

*embâcle : phénomène d'accumulation de matériaux emportés par le courant (végétation, rochers, bois, etc.) dans le lit mineur.



Travaux d'entretien de la végétation :



Les techniciens du SICEC sont intervenus sur plusieurs communes dans les départements de l'Aube et de la Côte d'or (Grancey Essoyes, Thoirs, Brion-sur-Ource, Bure-les-Templiers, Noiron-sur-Seine, Chaumont-le-Bois, Villemoyenne, Bragelogne-Beauvoir) dans le cadre du programme d'entretien de la ripisylve. Ces travaux ont consisté en l'abattage, la sélection sur cépée et la scarification d'arbres afin de redynamiser les écoulements et recréer des chenaux préférentiels d'écoulement.

Journée de formation milieux humides :

Parce que leur préservation passe en premier lieu par leur connaissance, une journée de formation sur les milieux humides, alliant théorie et observations de terrain, a été organisée le 5 octobre dernier à Laignes par le SICEC et les Conservatoires d'espaces naturels.

Une cinquantaine de personnes, en majorité des maires et délégués des Syndicats de rivières du territoire y ont participé. Ils ont ainsi pu découvrir la diversité des milieux du territoire (pairies humides, marais, roselières, mares, formations à hautes herbes...), les services qu'elles rendent à la collectivité (épuration de l'eau, régulation des crues/des étiages, accueil de la biodiversité...), et les outils pour préserver ces milieux très menacés mais pourtant cruciaux pour garantir une bonne gestion de l'eau.

